

Réussir son projet entrepreneurial de management d'artiste dans le secteur musical

RS7066 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133
Formacode(s)	45012, 13250, 32094
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/02/2025
Date d'échéance	28/02/2028

Certificateur(s)

EMIC FORMATION · SIRET : 82072035700053

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse à tout entrepreneur ayant un projet professionnel de création d'une structure de management d'artiste dans le secteur de l'industrie musicale.

La certification concerne la mise en œuvre d'un projet entrepreneurial de création d'une structure de management d'artiste dans la filière musicale. Elle vise la création d'une structure de type PME ou TPE dans ce secteur, quelle que soit sa forme juridique. L'activité d'agent d'artiste étant encadrée et exigeante, et s'exerçant dans un environnement très spécifique, la création d'une telle activité nécessite des compétences spécifiques pour en définir la stratégie d'affaires et le positionnement via l'analyse de son environnement, la structurer, élaborer un modèle d'accompagnement d'artistes dans leur développement de carrière et définir le modèle de captation des acteurs stratégiques (artistes, investisseurs, producteurs, partenaires...) pour se démarquer et les attirer.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les différentes composantes de l'environnement du secteur musical et du management d'artiste (économiques, réglementaires, sociologiques, opportunités de financement, acteurs d'influence...)

Réaliser les différentes étapes de la création d'une structure dans l'industrie musicale

Concevoir un modèle organisationnel de gestion administrative, comptable et juridique de son activité de management d'artiste

Elaborer un modèle d'accompagnement d'artistes dans leur développement de carrière

Définir le modèle de captation des acteurs stratégiques (artistes, investisseurs, producteurs, distributeurs, partenaires...)

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Il n'y a pas de prérequis spécifiques en dehors de ceux évoqués plus haut pour accéder à la certification, toutefois nous rappelons que :

Les articles R7121-1 et R7121-6 du Code du Travail encadrent les missions et l'établissement du mandat de l'agent d'artistes. De plus, le mandat entre un agent artistique et un artiste est régi dans les conditions prévues au titre XIII du livre III du Code Civil.

Le décret n° 2011-1018 du 25 août 2011 fixe à 10 % le plafond que la rémunération de l'agent artistique. Le plafond peut être porté à 15 % si l'artiste confie à son agent artistique des missions spécifiques de gestion de sa carrière, pratique courante dans le secteur du rock et des musiques actuelles.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir un projet professionnel de création d'une structure de management d'artiste dans le secteur de l'industrie musicale

Avoir des connaissances générales de l'environnement médiatique et culturel, des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Posséder une première expérience professionnelle ou personnelle dans l'univers de la musique ou du spectacle vivant

Posséder une certification professionnelle de niveau 4

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

3 personnes sont désignées pour représenter le jury de délivrance de la certification :

Un représentant de l'organisme certificateur EMIC

Deux professionnels extérieurs à EMIC dont la qualité est en lien avec la certification visée. Un de ces deux professionnels occupe la fonction de Président du Jury

Base légale

Date de décision	28/02/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/02/2028
Date de dernière délivrance possible	27/08/2028

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Réussir son projet entrepreneurial de management d'artiste dans le secteur musical • École de Management des Industries Créatives

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7066/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 400 €
Durée	60 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	100 %
Période	06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	13
Montant total engagé	33 500 €
Coût moyen par dossier	2 577 €
Durée moyenne	61 h
Période	12/2025 – 05/2026
France compétences	48 %
OPCO	31 %
Reste à charge titulaire	21 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.